

MARCEL DERRIEN (1875-1947)

La période de 1911 à 1925, durant laquelle il a exercé son mandat a été fortement marquée par la Grande Guerre qui a constitué la véritable fin du 19^{ème} siècle. Les mentalités ont changé en raison du développement de la scolarisation et de l'expérience acquise par les hommes au front. Les modes de vie traditionnels ont été bouleversés par la mise en œuvre de technologies nouvelles : l'électricité, le téléphone, la motorisation des transports terrestres et des bateaux.

En réalité Marcel DERRIEN n'a pas occupé la charge de maire durant toute la période considérée. De 1914 à 1919 (Marcel DERRIEN étant mobilisé) c'est Guillaume LE FLOC'H (1849-1928) (Guillou FLOC'H), son premier adjoint, qui a exercé ces responsabilités. Longtemps conseiller municipal, il assura également l'intérim de Louis TOULEMONT (1909-1911) malade en fin de vie. Il totalisa donc sept ans à la tête de la commune. C'est lui qui eut la dure mission d'annoncer aux familles éprouvées le décès des 102 loctudystes mort au Champ d'Honneur ou des suites de leurs blessures. A juste titre, Pierre-Jackez HELIAS a écrit dans le « Cheval d'Orgueil » : « on dit que le maire a beaucoup de travail, le pauvre...le dimanche à la messe il n'y a de coiffes blanches que celles des toutes jeunes filles, les autres sont brunies en signe de deuil ». On a du mal aujourd'hui à concevoir ce que fut la saignée constituée par la perte d'un tel nombre d'hommes jeunes et les épreuves que subirent les femmes en charge des foyers et des entreprises. Personne ne croyait à l'époque à un conflit aussi long ; à preuve le conseil municipal décidait le 26 novembre 1914 la construction d'un monument aux morts de la campagne de l'année (essentiellement la bataille de LA MARNE). Guillaume LE FLOC'H, par ailleurs ancien combattant de la guerre de 1870, eut aussi à régler les problèmes de ravitaillement, le logement des réfugiés belges, l'aide aux familles et l'accueil de nombreux blessés de guerre. Il fut considérablement aidé par Maurice de LAUBRIERE. Aussi le 18 mai 1919, le conseil lui adresse t'il « ses remerciements pour le dévouement dont il a fait preuve durant la guerre et pour les services rendus à la mairie ».

LE CONTEXTE NATIONAL

Jusqu'en 1914 les radicaux dirigent le gouvernement. C'est dans le cadre du scrutin dit d'arrondissement (le Pays Bigouden c'est-à-dire les deux cantons de PONT-L'ABBE et de PLOGASTEL SAINT GERMAIN constituant une circonscription) que Georges LE BAIL-MAGNAN, fils du « Grand Georges » est élu député face à Marcel DERRIEN. La tension politique entre les « blancs » et les « rouges » s'est atténuée durant la guerre, sous l'égide d'un gouvernement « d'union sacrée » présidé par CLEMENCEAU.

Elle renaît en 1919, lors des élections législatives qui virent la victoire de la droite et l'émergence de la chambre « bleue horizon ». Mais en dépit du succès de son camp, au scrutin de liste dans le Finistère, Marcel DERRIEN n'a pas été élu député. En revanche Georges LE BAIL a été réélu aux élections de 1924 qui virent la victoire du cartel des gauches, le maire de LOCTUDY n'a pas été retenu comme candidat par la droite libérale : c'est Jacques QUEINNEC, notaire à PONT-L'ABBE qui fut choisi. Le clivage entre les deux sensibilités a alors réapparu. Le mandat de Georges DERRIEN en 1925 s'est terminé dans une posture d'opposition au gouvernement du cartel des gauches.

LE CONTEXTE LOCAL

De 1911 à 1926, la population de LOCTUDY est passée de 2903 à 3036 habitants malgré les lourdes pertes de la guerre, les décès dus à l'épidémie de grippe espagnole et une certaine

émigration vers la région parisienne et la Dordogne (opération menée par l'office de LANDERNEAU dans le milieu agricole). Cet accroissement est dû essentiellement aux nombreuses naissances survenues après l'armistice.

L'activité économique est restée soutenue. L'agriculture familiale, basée sur la polyculture et sur un petit élevage est caractérisée par la production de primeurs et de pommes de terre. Ces tubercules sont exportés en Grande-Bretagne selon une moyenne annuelle de 20 000 tonnes entre 1920 et 1930. Le port est animé durant leur chargement et celui des poteaux de mines et du déchargement de la houille venant du Pays de Galles. Petit à petit, les goélettes ont cédé la place au vapeurs : il n'était pas rare de voir six d'entre eux rangés le long des quais. Ils portaient des noms gallois bien connus de nos anciens, PORTH KARRAK, PORTH MEOR...

La pêche qui s'est longtemps couplée avec l'activité goémonière a pris son essor. Vers 1920 on compte 70 bateaux montés par 200 marins. Les embarcations sont de types variés : à côté des misainiers, il y a des sloops (L'ETINCELLE, RAPHAEL...) qui pêchent la langouste sur les plateaux de ROCHEBONNE. A la création du quartier maritime du GUILVINEC en 1919, l'immatriculation Q (QUIMPER) a fait place à G.V. Le cabotage qui s'est développé durant la guerre (les marins qui le pratiquaient ne furent pas mobilisés en raison de la nécessité de ravitailler par mer les populations) est resté actif. Malheureusement les accidents de mer sont fréquents : c'est ainsi qu'en 1924 les deux frères STRUILLOU sont victimes du naufrage du TRAVAILLEUR.

L'usine de conserves LE GALL a cessé de produire de 1916 à 1919, son directeur étant maintenu sous les drapeaux malgré les pétitions faites par les ouvrières pour demander sa démobilisation. Le tourisme qui a fait son apparition à la fin du 19^{ème} siècle reprend à la fin de la guerre. Il se pratique essentiellement dans les cinq hôtels de la rue de la Cale. La plage de Langoz est très fréquentée : les hôtels et les familles bourgeoises y ont implanté des cabines de bains, adossées à la dune qui comporte aussi des fours à goémon. Pour protéger le site la municipalité interdit aux cultivateurs d'extraire du sable « vu que le nombre de baigneurs augmente chaque année ».

A partir de ces activités, les commerces de détail, notamment d'alimentation et les cafés se développent au Bourg et à la Cale. Les artisans traditionnels (cordier, forgeron, sabotier) côtoient ceux qui mettent en œuvre les nouvelles technologies (mécanicien, vendeur de bicyclettes). L'un d'entre eux, Gustave ROLLAND, est nommé en 1911 Chevalier du Mérite Agricole pour avoir perfectionné le soc des charrues.

Les organisations collectives, syndicats et associations prennent place dans la commune. Dans le domaine maritime : ce sont la coopérative créée en 1904, le syndicat des pêcheurs (il n'y a pas de station de sauvetage, celle-ci, rattachée aux Hospitaliers et Sauveteurs Bretons, est implantée à L'ILE TUDY depuis 1900. Dans le domaine agricole, ce sont le syndicat des paysans rattaché à l'office de LANDERNEAU, la caisse de secours mutuel et la défense du bétail.

Au plan sportif, l'Etoile loctudyste, première équipe de football, voit le jour en 1920 sous l'impulsion de Oscar PERRIN, directeur de l'usine d'iode de Kergoff. Les matchs « amicaux », car le championnat n'existait pas, se déroulaient sur un terrain marécageux à Kérandouret. En 1921 l'association a reçu une subvention de 300 francs de la commune.

Un patronage, proposant diverses activités aux jeunes fut créé au début du siècle par l'abbé ROSUEL, vicaire de la paroisse de 1907 à 1925. Il fonctionna en un premier temps dans un local appelé Jeanne d'Arc. Projetant des films à partir de la « lanterne magique », il a donné son nom à la rue qui l'a abrité.

Après la guerre se créèrent deux associations d'anciens combattants, de sensibilité différente :

l'Union Bretonne des Combattants et l'Union Nationale des Combattants. Elles avaient comme objectif commun la défense de leurs droits et la commémoration du 11 novembre.

Favorisant les loisirs la municipalité subventionna les jeux à l'occasion du pardon et de la fête nationale du 14 juillet (course de bicyclettes, compétitions de godille) en versant une somme de 25.00 francs. Préoccupée par le promotion du tourisme, elle accorda en 1922 une subvention à la « semaine touristique », manifestation créée à cet effet.

L'HOMME

Il appartenait à une vieille famille brestoise qui s'était établie au Pays Bigouden au moment de la Révolution. C'est son grand père Louis DERRIEN qui avait acquis en 1793 le domaine de Kérazan vendu comme bien national à la suite du départ en émigration du sieur LE GENTIL DE ROSMORDUC. Sa tante avait épousé Edouard LE NORMANT DES VARANNES, promoteur du développement de LOCTUDY au 19^{ème} siècle. Son père Georges est devenu à la suite de son mariage avec la fille de Louis PAISANT (maire de PONT-L'ABBE de 1864 à 1871) propriétaire de l'usine de produits chimiques dont la soude, implantée dans cette ville (emplacement actuel du foyer paroissial). C'est lui qui a édifié en 1899 le manoir du Coadigou, propriété familiale jusqu'en 1950.

Marcel qui fit ses études à l'Ecole Centrale a exercé ses fonctions d'industriel dans l'usine précitée. Pendant la guerre de 1914 où il servit comme officier, il reçut la Croix de Guerre et fut décoré de la Légion d'Honneur.

Sa sœur fut l'épouse de Pierre DELAUNAY-BELLEVILLE, fondateur d'une marque réputée d'automobiles et propriétaire du château rose à Langoz. Le manoir du Coadigou était fréquenté par de nombreux artistes dont Edouard VUILLARD qui y a peint « deux femmes brodant sous une véranda » mais aussi par les familles loctudystes qui venaient s'y faire photographier à l'occasion de grandes occasions (mariage, baptêmes). Le 14 octobre 1913, sur ses terres, se passa un événement exceptionnel rapporté par Armand MORVAN dans ses mémoires. A l'invitation de Marcel DERRIEN, un avion biplan, piloté par POIRET et GILBERT, se posa pour la première fois dans notre commune et donna le baptême de l'air à la fille du fermier qui se mariait ce jour là. « Ce fut un beau spectacle quand la mariée tout de blanc vêtue, coiffe bigoudenne droite et strictement empesée, le costume brodé orné de paillettes dorées et de plumes de cygnes, s'envola ».

Notable, marqué politiquement à droite, Marcel DERRIEN n'a jamais réussi à s'imposer au plan national et a subi divers échecs aux élections législatives et sénatoriales (1914, 1919, 1920, 1929). Il fut élu à trois reprises maire de LOCTUDY : en 1911 à la majorité (12 voix contre 8 à M. BIGER, conseiller d'arrondissement), lors du décès de son prédécesseur, M. TOULEMONT, à la quasi unanimité en 1912 et en 1919.

SON ACTION

LE PORT ET LE LITTORAL

Il avait lancé un projet d'agrandissement du port en 1911 qui a été retiré en 1920 en raison de difficultés de financement, cela en dépit de l'encaissement d'une taxe de péage (0.30 francs par tonne de pommes de terre). Un éclairage des quais a été mis en place ; des opérations de dragage en 1921 du chenal ont été effectuées avec l'aide financière des négociants en pommes de terre. La signalisation a été améliorée par la rénovation du phare de Langoz en 1914 et par la construction de la tourelle des Perdrix en 1916.

Des emplacements ont été attribués sur les quais aux marins pêcheurs « dont le nombre s'accroît » pour entreposer leurs filets.

Le ramassage du goémon a continué de faire l'objet de nombreuses réglementations (interdiction de récoltes du goémon-épave la nuit, création de garde-goémoniers).

EQUIPEMENTS

Le lavoir de Poullaou situé autrefois au bas du cimetière a été agrandi et doté d'un séchoir de linges. En 1917 un autre lavoir a été construit au lieudit « Feunteun Sant Tudy » (situé à droite de l'entrée de l'école Saint Tudy, il a été comblé en 1960). A une époque où n'existaient pas les machines à laver, ces équipements, lieux d'activités intense où se propageaient les nouvelles locales, tenaient une place primordiale...

Une bascule à bétail a été installée sur la place face à l'ancienne mairie, le prix de la pesée fixé à 1.00 francs.

La poste a été agrandie : un prix de location a été fixé (les premières années, elle fut mise gratuitement à la disposition de cette administration). Des cabines téléphoniques ont été implantées à la Cale et à Saint Quido (dans l'école). A partir de 1914, un réseau de téléphone a été développé.

Un premier traité de distribution électrique a été signé en 1911. La concession d'éclairage public et privé a été attribuée en 1923 à la Société Finistérienne d'électricité. Pour faire face à la crise du logement en 1922, des baraques ont été achetées par la commune de façon à loger les familles en difficulté. Un puits a été creusé à la Cale et surmonté d'une pompe.

LES ECOLES

Il a été procédé à l'agrandissement de l'école publique de filles (conversion du cours élémentaire en classe préparatoire enfantine), de l'école de Saint Quido (création d'une deuxième classe de filles), le nombre d'élèves s'accroissant constamment. Le 13 août 1913 l'école du Bon Ange a pris le statut d'école privée. Cette école n'avait pas été fermée en 1902 lors de l'expulsion des congrégations : elle avait le statut d'école communale, ses locaux appartenaient à la famille de PENFENTENYO et les sœurs de la congrégation des filles de Jésus s'étaient sécularisées (elles avaient quitté l'habit).

En 1921 le conseil municipal décide de distribuer des fournitures scolaires gratuitement à tous les élèves mais en échange ils devront « présenter un cahier bien fini, bien soigné ».

En 1913, Marcel DERRIEN avait assisté à la pose de la première pierre du château du Dourdy destiné à devenir un orphelinat (œuvre des orphelins de la fortune). Ce projet généreux de Gustave MOUSSION, philanthrope, attaché aux idées laïques, n'aboutit pas (le château servit d'hôpital militaire durant la guerre) et a failli devenir en 1924 une école régionale des arts. Le châtelain de l'île Garo attribuait à tout élève des écoles publiques de LOCTUDY et de l'ILE TUDY, décrochant le certificat d'études, un prix de 50 francs. De plus ces élèves participaient à des épreuves écrites touchant à l'hygiène et l'alcoolisme ; le lauréat bénéficiait d'un prix.

En 1922, la municipalité a donné un avis favorable à la création d'une école primaire supérieure à PONT-L'ABBE (EPS).

LA SANTE ET L'AIDE SOCIALE

LOCTUDY ne dispose pas de médecin à cette époque, même si le docteur BODIN, médecin parisien, consulte de manière épisodique. Il faut aller à PONT-L'ABBE pour trouver un praticien. Des religieuses infirmières soignaient les malades. Une subvention est votée pour la création d'un dispensaire antituberculeux dans cette ville : il faut savoir que la tuberculose faisait alors des ravages. En 1913, une subvention de 50.00 francs est aussi allouée à Mademoiselle LE CORRE devenue Madame KERNEIS pour s'installer comme sage-femme à LOCTUDY.

Un bureau de bienfaisance a été créé en 1911. Des aides sont accordées sur les fonds de BOIGHENNEUC et LE NORMANT pour aider les familles pauvres et pour financer les études des enfants « studieux et intelligents » des familles démunies.

LES COMMUNICATIONS

Les chemins vicinaux (leur entretien fait quelquefois en nature par des administrés, débiteurs d'impôts) font l'objet de nombreuses délibérations. En 1924, le Conseil demande que le passeur « nommé par le Maire de l'ILE-TUDY » motorise son embarcation et que le Conseil Général participe au financement de ce service public intercommunal. Faute de crédits il regrette de ne pouvoir voter une subvention.

Deux entreprises de transport en commun (LE BERRE et L'HELGOUALC'H) mettent en œuvre des autocars, très fréquentés à une époque où peu de loctudystes possédaient des voitures particulières.

LE SERVICE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

La municipalité subventionne le corps des sapeurs-pompiers créé en 1908 mais elle n'accepte pas de doter les bénévoles de bottes qui « coûtent trop cher ». Le premier chef de corps, Louis PAVEC, est remplacé en 1920 par Joseph TOULEMONT, cultivateur et conseiller municipal.

LES BIENS COMMUNAUX

En 1913 la municipalité a mis en vente l'ancien presbytère, vieux manoir du 17^{ème} siècle, au prix de 12000 francs. Il a fallu surmonter des difficultés juridiques tenant au droit de propriété. En effet, en 1816 des notables loctudystes avaient acheté cet édifice à M. DETAILLE qui l'avait acquis en 1793 comme bien national. Ils furent indemnisés par la commune entre 1825 et 1830. Celle-ci, légitime propriétaire a donc pu le vendre à l'association diocésaine, gérante des biens de la paroisse. Malheureusement ce manoir a été détruit en 1924. De même en 1919, la maison du cordier occupé par M. CARIOU (actuel Crédit Mutuel) ancienne propriété de la fabrique paroissiale a été vendue au prix de 20 000 francs.

LE MONUMENT AUX MORTS

Sa construction a été décidée par le conseil municipal le 18 mai 1919. Il a été financé par une subvention communale et par une souscription publique. Sur ce monument sont gravés les noms des braves de LOCTUDY qui ont donné leur vie pour la défense de la patrie. Le projet a été élaboré par une commission de notables dont M. LE PORS, recteur de 1904 à 1922. Il a été sculpté par M. BICKEL qui a reçu 1 000 francs de rétribution pour son travail. Il fut inauguré en grande pompe le 17 mai 1921 en présence de six anciens combattants de 1870.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le premier secrétaire de mairie non directeur d'école est Guillaume STEPHAN. Mobilisé en 1914 il fut remplacé par Marc LE TAREAU puis par Corentin LE CLEAC'H. Le montant annuel du budget est de l'ordre de 22 000 francs.

LES REGLEMENTATIONS EDICTEES

Un arrêté est publié le 10 décembre 1912, réglementant sévèrement les bals publics. « Il faut l'autorisation spéciale du maire pour laisser danser au son d'un instrument quelconque ». Cette autorisation n'est accordée qu'à l'occasion de la fête nationale, des fêtes locales, de mariages... mais pas les dimanches, ce qui soulève des protestations. « D'autre part les enfants de 16 ans ne pourront être admis dans ces réunions qu'accompagnés de leurs parents ».

Les danses bretonnes qui accompagnaient les fêtes et les damages des aires de ferme (leur nevez) rentrent dans une longue période de léthargie.

SON ROLE DE MEDIATEUR (des anecdotes)

Le 14 août 1912 le maire est saisi d'un problème par Monsieur GENEVOIS, retraité, âgé de 70 ans. Celui-ci se plaint amèrement d'être « insulté de tous les noms qu'il ne peut dire, en français et en breton » d'être sifflé de façon retentissante par de jeunes voyous » quand il se rend à la Cale. Il menace les protagonistes de sanctions « il possède un revolver à cinq coups et à 25 mètres il met la balle dans une demi-feuille de journal ; avis aux siffleurs, il leur sifflera un air qu'ils ne connaissent pas ». Fort heureusement il n'a pas mis ses menaces à exécution.

Le 2 août 1916, Pierre DELAUNAY-BELLEVILLE se plaint de ce qu'à la suite d'une modification apportée au régime éclairant du phare, le pinceau lumineux est envoyé sur le château lui-même, ce qui est intolérable. Qu'a fait l'administration des phares et balises pour éliminer le trouble que subissait le beau frère du maire ?

Il eut aussi à traiter en 1912 la plainte suivante portée sur les registres municipaux « les cultivateurs se plaignent de ce que les places du marché à PONT-L'ABBE sont accaparées par les marâchers de PLOUHINEC et de PLOZEVET » (y aurait-il déjà un racisme basbigouden ?).

Pendant ses mandats, Marcel DERRIEN eut successivement comme premier adjoint :

- Guillaume LE FLOC'H de 1912 à 1919*
- Louis GUIZIOU de 1919 à 1925*

comme second adjoint :

- Louis CALVEZ de 1912 à 1925.*

Selon les observateurs de la vie politique de l'époque, son échec aux élections municipales de 1925 serait dû à un absentéisme fréquent, à la popularité de Pierre BIGER, tête de l'autre liste et à la poussée conjoncturelle de la gauche dans notre commune.

SOURCES :

- ouvrages historiques sur la France et sur le Bretagne*
- Presse de l'époque et notamment le Courrier du Finistère et le Citoyen*

- *Opuscules de Serge DUIGOU*
 - « *LOCTUDY* »
 - « *LOCTUDY à la belle époque* »
 - « *Les premiers touristes dans le Pays Bigouden* »
 - « *Le Dourdy* »
- *Hier LOCTUDY (Mouez ar vro)*
- *Mémoires d'Armand MORVAN (Revue CAP CAVAL N°10, 11 et 12)*
- *Laurent PAUBERT*
 - « *La vie politique en Pays Bigouden entre les deux guerres* » – *Edition Hanterion*
- *témoignages oraux de*
 - Hervé LE BERRE*
 - Yvon TAREAU*
- *Articles de Sébastien GUIZIOU dans le bulletin municipal n°1 de 1970*
- *Serge DUIGOU et Jean Michel LE BOULANGER*
 - Histoire du Pays Bigouden – Editions Palatines*
- *Registres de délibérations des conseils municipaux.*